



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Baccalaureat

Question écrite n° 39229

Texte de la question

M Jean Laurain attire l'attention de M le ministre de l'éducation nationale sur le fait que la langue maternelle « le Francique », appelée aussi « Platt », est absente de la liste des langues régionales reconnues officiellement pour une option facultative au baccalaureat. Dans le département de la Moselle, et plus précisément dans l'aire linguistique dite « Moselle germanophone », plus de 350 000 personnes sont concernées. Il lui demande s'il envisage de prendre des mesures tendant à reconnaître cette langue régionale dans les programmes des lycées du département de la Moselle et de compléter la liste des langues pouvant faire l'objet d'une épreuve facultative au baccalaureat par celle-ci.

Données clés

Auteur : [M. Laurain Jean](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39229

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale, de la recherche et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1610